

## **Section II : Descriptif de la formation du Master en Etudes Africaines**

# I. Constitution du Master

## 1. Structure.

Le Master en Etudes Africaines sera dispensé, selon les options nécessitées par l'enseignement, dont l'une des trois langues pratiquées dans le cadre de la Licence d'anthropologie sociale et culturelle : arabe, français et anglais. Ce Master est organisé en quatre semestres. Les trois premiers semestres seront consacrés aux enseignements, le quatrième semestre est dédié à la préparation du mémoire. Les deux premiers semestres comprennent six modules : cinq obligatoires qui seront évalués à l'occasion des devoirs sur table et des examens, et un module optionnel. Le troisième semestre se composera de cinq modules : quatre obligatoires et un optionnel. Le module optionnel consiste à choisir entre deux possibilités: l'apprentissage d'une langue africaine ou l'auto-apprentissage.

Les 18 modules proposés portent une vision problématisée du continent africain. Les approches proposées sont globales, multidisciplinaires et multiscalaires. Ces approches touchent les différents aspects du continent: les histoires des dynamiques des sociétés et des hommes qui l'habitent, ses géographies, ses écosystèmes. Les appartenances identitaires et les langues véhiculées représentent des contenus fondamentaux des enseignements proposés.

**Le premier semestre** aura comme finalité d'explorer et d'interroger l'Afrique à travers une mise en examen de ses sociétés et ses territoires. Le **deuxième semestre** pointera la dimension de l'organisation sociale sous ses formes juridique, politique, religieuse ainsi que les représentations artistiques, médiatiques et socioculturelles qui en découlent. Il s'agit de repenser l'Afrique à partir de ses systèmes normatifs et ses représentations. Quant au **troisième semestre**, il mettra l'accent sur la dimension problématique du développement ou comment repenser les différentes composantes du développement en Afrique.

## 2. Méthodes de formation

La formation est interactive et basée sur des méthodes pédagogiques et didactiques variées et novatrices. Elle comprend un premier volet d'enseignement de deux ans alternant cours théoriques et travaux de terrain, et un deuxième volet interactif du savoir, invitant l'étudiant à l'autonomie de l'apprentissage. La préparation d'un mémoire de fin d'études débouche sur un Master de recherche, à la fin du quatrième semestre.

Dans le cadre du module optionnel, l'évaluation portera sur le travail personnel des étudiants, qui seront appelés à prendre part et rendre compte des contenus des conférences qui seront organisées et des travaux de terrain qui seront menés en Tunisie et/ ou à l'étranger, dans le cadre des échanges projetés entre les universités de Sousse, de Bayreuth et des autres universités africaines.

Une matière sera consacrée à initier une nouvelle méthode pédagogique ayant pour fin de dialoguer avec les artistes sur leur (s) expérience(s). Il s'agit d'inviter un artiste africain à s'exprimer autour de sa vision du monde, les objets d'arts, le contexte de sa production, etc. Ce genre de témoignage sur le quotidien d'un artiste permettra aux étudiants un échange interactif.

La formation des étudiants inscrits dans ce master comprendra les manifestations scientifiques et culturelles et toutes activités académiques dirigées et validées par les enseignants. Le cursus académique sera consolidé par des stages, dans des ONG, des ambassades et des associations de développement, et les voyages d'études et autres.

### **1.1. Première année.**

Le présent projet de Master précise le contenu des enseignements proposés, basés sur une approche critique des connaissances théoriques et thématiques sur l'Afrique. Le mode de formation alterne entre les cours magistraux, présentés par des chercheurs spécialistes, et l'apprentissage interactif et individuel des étudiants.

#### **1.1.1. Premier semestre. Explorer et interroger l'Afrique : Territoires et sociétés**

Le premier semestre est un semestre introductif invitant l'étudiant à explorer et à interroger l'humain en Afrique et sa géographie. Il permettra aux étudiants de suivre le contenu de six modules comportant chacun deux unités d'enseignement :

##### ***Module 1. Etudes Africaines: concepts, domaines, approches et perspectives***

Le module a pour objectif d'introduire et de problématiser le champ des études africaines, sa terminologie et les méthodes d'analyse qui s'y rattachent.

**Unité 1: Concepts et terminologie en études africaines** comportera une présentation des principales approches théoriques et définitions conceptuelles en insistant sur le contexte de la construction des différentes terminologies et des courants de pensée qui les sous-tendent. Cette unité vise à s'arrêter sur les dimensions politiques et institutionnelles des études africaines

**Unité 2 :L'Afrique entre mythes et histoires (contestées):**La présente unité approchera l'histoire de l'Afrique à partir de trois principaux axes: le problème de la découverte (découvrir l'Afrique), l'histoire de l'esclavage et le commerce triangulaire.

##### ***Module 2. L'Afrique Face à ses frontières et dynamique territoriale***

Ce module prendra en considération la dynamique du changement et de reconfiguration des territoires et des frontières débridés.

**Unité 1: Histoires du découpage territorial de l'Afrique :** Il s'agit de prendre en considération la dynamique du changement et de reconfiguration des territoires.

**Unité 2: Frontières: migrations et mobilités en Afrique (Etude de cas) :** Afin de contextualiser la mobilité des hommes dans les différents territoires, et de présenter des histoires sur l'homme, sa mobilité et les frontières débridées.

##### ***Module 3. Langues et sociétés.***

Ce module met l'accent sur les interactions entre les mutations des langues et les dynamiques des sociétés.

**Unité 1 : Pour une cartographie des langues : Langues minorées versus langues véhiculaires.** Cette unité examinera les rapports entre les langues vernaculaires et langues véhiculaires, l'usage et l'évolution de la cartographie des langues et les nouveaux états des lieux qui en résultent.

**Unité 2 : Diversité linguistique et pluralisme culturel :** Cette unité permettra de réfléchir sur les pratiques linguistiques et les enjeux socioculturels, et de s'interroger sur l'impact des interactions dans la construction des réalités sociales.

**Module 4. Diversité sociale, pluralité politique et négociation identitaire**

Ce module s'intéresse à la problématique des conflits identitaires et autres types de conflits, à l'appropriation des territoires et les enjeux politiques hybrides.

**Unité 1 : Groupes sociaux et ethniques en Afrique:** Il s'agit d'identifier les appartenances sociales et ethniques dans les différentes sociétés africaines à travers les liens et les modalités de communication d'une part, et les spécificités communautaires d'autre part.

**Unité 2 : pouvoirs et conflits identitaires :** Le présent module traitera les enjeux d'appartenance, les hiérarchies identitaires, la gestion des conflits, ainsi que le rapport entre le pouvoir politique et la résistance sociale et autre.

**Module 5 : Ecosystème et sociétés :**

Ce module consistera à examiner la diversité des écosystèmes du continent, des facteurs qui contrôlent leurs variations et les changements de leur état. Il sera analysé les pressions exercées par les hommes et les sociétés et les manifestations de déséquilibre qui en résultent. Trois systèmes écologiques feront l'objet d'une attention particulière : les écosystèmes aquatiques terrestres et littoraux, les écosystèmes forestiers et les écosystèmes de steppes et de savanes.

**Unité 1 : Interaction écosystèmes et sociétés en Afrique :** Il s'agit d'analyser, d'une part, les influences des sociétés sur le fonctionnement des écosystèmes et les modalités par lesquelles elles modifient leurs caractères, leurs états physiologiques et leurs productivité biologiques, et de faire apparaître, d'autre part, les impacts de ces changements sur les systèmes d'exploitation et valorisation des ressources, sur les conditions de vie et d'habitat des populations des environnements transformés.

**Unité 2 : Biodiversité : atteintes et risques :** La biodiversité définie, comme étant une entité complexe qui intègre les différents niveaux d'organisation du vivant, des gènes aux écosystèmes, connaît un déclin spectaculaire sur le continent africain. Les forêts tropicales humides, réserves de la biosphère, ont régressé de façon considérable. Ce niveau des atteintes est source de menaces sérieuses non seulement pour le continent africain mais pour l'équilibre

de l'environnement planétaire. D'où la nécessité de réfléchir sur l'historique des évolutions qui ont conduit à cet état des lieux, d'examiner les stratégies locales, régionales et internationales mises en place pour pallier aux risques qui lui sont associés.

**Module 6. Unité optionnelle** : Module de Langues ou l'auto-apprentissage. Dans ce module optionnel, l'étudiant est appelé à choisir entre deux propositions: soit d'apprendre une langue africaine, soit d'améliorer ses compétences en matière d'auto-apprentissage

1/ **l'apprentissage** d'une langue africaine (à préciser plus tard selon l'intérêt des étudiants), il y aura la possibilité d'effectuer des stages linguistiques dans un pays africain.

2/ **l'auto-apprentissage** se fonde sur l'évaluation du travail personnel des étudiants .En effet, l'étudiant doit choisir, dès le début de l'année, deux supports didactiques, parmi, ceux proposés au cours du semestre, à savoir : film documentaire, rendu de terrain, cycle de conférences, tables rondes, Workshops. La validation de ce module sera confiée à l'enseignant/ animateur responsable de la matière pédagogique présentée. Le responsable du semestre aura un rôle informatif et médiateur et orientera les étudiants sur les programmes et les activités scientifiques du semestre.

### **1.1.2. Deuxième semestre: repenser l'Afrique : systèmes normatifs et représentations**

Le second semestre s'articule autour des différents systèmes organisant la vie sociale et ses expressions, qu'elles soient juridiques, politiques, religieuses ou artistiques. Dans les pays africains, elle tient à repenser les présentations et représentations de Soi et de l'Autre.

#### ***Module 1 : Ethique et systèmes de croyance:***

Ce présent module évoquera les différents systèmes normatifs et moraux constituant la manière de pensée des sociétés africaines et ses modalités d'expression selon des approches diverses.

**Unité 1 : Normativités et pratiques religieuses** : Il s'agit, dans ce premier volet, d'acquérir une connaissance des systèmes normatifs et moraux, de la diversité des pratiques religieuses et politiques, ses fondements, théories, et son positionnement dans le champ plus large des sciences sociales et humaines ayant trait au politique.

**Unité 2 : Gouvernance et politique:** Le second volet de l'enseignement comprendra la compréhension de la genèse et de l'évolution des rapports entre le politique et le religieux dans le champ islamique.

**Module 2 : Gouvernance et droit contesté**

Les sources de droits les convergences et les divergences qui en découlent dans les sociétés, constituent le contenu de la première partie de ce module. Quant à la deuxième partie, elle mettra l'accent sur la charia dite islamique et les débats qu'elle en suscite.

**Unité 1: Les sources de droit dans le contexte africain :** Le contenu de cette unité consiste à développer les différents sources inspirant le droit, qu'elles soient naturelles, coutumières, religieuses ou institutionnelles.

**Unité 2 : Débats sur la charia en Afrique Subsaharienne :** On examinera les interprétations de la loi dite islamique, charia et ses enjeux politiques et autres. Il s'agit d'étudier les réponses africaines à un phénomène très contesté comme la charia et de questionner le pluralisme culturel dans des sociétés diversifiées où les musulmans sont parfois majoritaires et dans d'autres cas minoritaires.

**Module 3 : Ethnographie du quotidien**

Ce module mettra l'accent sur la quotidienneté dans les sociétés africaines, à travers les pratiques et les expressions qui en témoignent, quelles soient artistiques ou cérémoniales. Les significations et les symboles seront explorés et analysés à partir des expériences d'artistes et des rituels cérémoniaux.

**Unité 1 : L'artiste au quotidien:** La présente unité propose une nouvelle méthode pédagogique. Il s'agit d'inviter un artiste africain à s'exprimer autour de son expérience et de son cursus, les sujets qu'il aborde et le contexte dans lequel s'inscrit son objet d'art que son rapport à la réalité sociale de son pays.

**Unité 2 : Le cérémonial :** Le cérémonial s'intéresse aux expressions culturelles en Afrique (danses, masques, tatouages, etc.) leurs significations sociales et rituelles pour les communautés, ainsi que leur fonctionnement dans l'ordre social.

**Module 4 : Ecrire l'Afrique**

Ce module vise à présenter une nouvelle lecture de la littérature de l'Afrique écrite par des auteurs africains et non africains, de mettre en exergue les enjeux latents et les contextes de la production littéraire.

**Unité 1 : Littérature africaine contemporaine:** A partir d'une perspective comparative, cette unité comprendra l'étude et l'analyse de la littérature anglophone et

francophone (et dans d'autres langues) des œuvres d'auteurs contemporains qui ont écrit sur l'Afrique.

**Unité 2 : L'image de l'Afrique dans la littérature** : cette unité insistera sur les représentations de l'Afrique, les perceptions de Soi et de l'Autre dans la littérature mondiale.

**Module 5 : Média, communication et développement :**

**Unité 1 : L'Afrique dans les médias** : La présente unité consiste à questionner les (re) présentations de l'Afrique dans les supports médiatiques. Il s'agit de déconstruire et reconstruire le discours diffusé par les médias, son rôle et son impact dans les projets de développement.

**Unité 2 : Montage du projet** : Il s'agit de préparer l'étudiant à développer ses idées de recherches et de l'encadrer pour achever son projet de mémoire de Master. Pendant cette première année, l'étudiant doit, au moins, identifier son/ses thématique(s) de recherches et choisir ses méthodes de travail. Il peut, par la suite, combler ses manques en matière de méthodologie pendant le 3ème semestre.

**Module 6. Module de Langues ou d'auto apprentissage.** Dans ce module optionnel : l'étudiant est appelé à choisir entre deux propositions: soit d'apprendre une langue africaine, soit d'améliorer ses compétences en matière d'auto-apprentissage

1/ **l'apprentissage d'une langue africaine** (à préciser plus tard selon l'intérêt des étudiants), il y aura la possibilité d'effectuer des stages linguistiques dans un pays africain.

2/ **l'auto-apprentissage** : se fonde sur l'évaluation du travail personnel des étudiants .En effet, l'étudiant doit choisir, dès le début de l'année, deux supports didactiques, parmi, ceux proposés au cours du semestre, à savoir : film documentaire, rendu de terrain, cycle de conférences, tables rondes, Workshops. La validation de ce module sera confiée à l'enseignant/ animateur responsable de la matière pédagogique présentée. Le responsable du semestre aura un rôle informatif et médiateur et orientera les étudiants sur les programmes et les activités scientifiques du semestre.

**1.2. Deuxième année :**

La deuxième année sera consacrée à la consolidation thématique et méthodologique en études africaines orientées sur le développement, ainsi qu'à une mise en œuvre des travaux de recherche des étudiants, nécessaires à la réalisation des mémoires de fin d'études.



### **1.2.1. Troisième semestre: Réfléchir le développement en Afrique**

#### ***Module 1 : Méthodologie de recherche***

Ce module est consacré au travail empirique et aux techniques d'enquêtes et d'écritures

#### ***Unité 1 : Techniques de recherche : problèmes de sources et de collecte de données***

Vu que les étudiants de ce Master viennent de plusieurs filières, il serait nécessaire de développer une approche interdisciplinaire par rapport aux méthodologies de recherche. Les outils déjà appropriés pendant la Licence servent à diriger l'étudiant à identifier la / les méthode(s) qui lui répond /ent /à son projet de Master. Il est important de différencier entre une recherche historique, philologique ou littéraire et une recherche empirique sociologique

#### ***Unité 2 : Rédaction de Mémoire***

Le contenu de cette unité consiste à s'étaler sur les différentes formes d'écriture. Les procédures de la rédaction du mémoire consistent à suivre la démarche académique de l'écriture tout en s'arrêtant sur les spécificités des différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

#### ***Module 2 : Sociologie anthropologie du développement en Afrique***

Le développement dans le contexte africain représente un axe de recherche central. Ce module consiste à décloisonner la terminologie liée à la conception du développement. Il s'agit de définir ce terme et d'étudier les différents acteurs concernés par la question du développement. On parle souvent de la sociologie du développement ou bien de l'anthropologie du développement, agent de développement ainsi que des stratégies/politique de développement. Ce module tend à reconstruire le terme dans un contexte historique et à l'étudier selon plusieurs perspectives. Le module mettra l'accent sur la femme dans le contexte de développement. L'approche genre semble être une thématique négligée dans les discours sociologiques liés au développement.

## **Unité 1 : Acteurs de développement en Afrique**

Cette unité présentera la relation entre les anthropologues et le champ du développement dans le monde contemporain. Ce module consiste à présenter le processus historique de l'idée du développement et ses débats, et propositions politiques, sociales et économiques. En exposant les formes dans lesquelles les anthropologues interviennent et participent dans le domaine du développement, ainsi que le débat sur l'avenir du développement comme réalités, pratiques et représentations.

## **Unité 2 : L'approche genre du développement**

Il s'agit d'introduire le développement en Afrique sous l'angle de l'approche genre dans le monde contemporain. Cette unité articule trois thématiques principales: l'introduction de l'approche genre et l'historique des différents courants du féminisme et des concepts fondamentaux ; les thématiques abordées en matière de développement de genre et les problématiques évoquées en sciences sociales ; puis les conditions féminines dans les sociétés africaines à partir des études de cas.

### ***Module 3 : Anthropologie de la Santé et de l'éducation***

Ce module consiste à étudier deux domaines de recherches (domaine de la santé et domaine de l'éducation) dans le contexte de développement. Si la cartographie des maladies trace le lien entre maladie et société en analysant les modes d'adaptation locaux avec les épidémies et les maladies transmissibles, l'« éducation » semble être un domaine intimement lié à la perception de la santé et de l'évolution des mentalités des peuples africains

## **Unité 1 : Cartographie dynamique des maladies**

Les épidémies en Afrique ont une dimension sociale et spatiale forte. De par leur apparition, diffusion et traitement, elles résument des réalités sociales, culturelles et géopolitiques complexes. L'approche cartographique des épidémies pourrait dévoiler l'imbrication des éléments démographiques, ethniques, de cette complexité.

## **Unité 2 : Education et enjeux de développement**

Il s'agit de développer : le processus de l'enseignement en Afrique au travers les différentes périodes, les représentations et le vécu de l'éducation, à partir des études de cas, les problèmes socio-économiques liés à ce domaine ainsi que les défis liés au développement.

#### ***Module 4 Economies de développement***

##### ***Unité 1 : Terrains en développements : les entrepreneuriats africains***

Ce cours vise à initier l'étudiant à la multiplicité des formes d'entrepreneuriat en Afrique subsaharienne et au Maghreb, tout en l'aidant à mettre en œuvre une capacité de compréhension socio-anthropologique du processus entrepreneurial.

##### ***Unité 2 : Lutte contre la pauvreté et développements alternatifs***

Il s'agit de présenter les formes de réponses proposées en matière de lutte contre la pauvreté et contre la précarité des populations, tant sur le plan institutionnel auprès des politiques publiques ou des organisations internationales, que dans le quotidien des alternatives proposées par les acteurs.

#### ***Module 5 : Module de Langues ou d'auto apprentissage***

Dans ce module optionnel : l'étudiant est appelé à choisir entre deux propositions : soit d'apprendre une langue africaine, soit d'améliorer ses compétences en matière d'auto-apprentissage.

***Unité 1*** : l'apprentissage d'une langue africaine (à préciser plus tard selon l'intérêt des étudiants), il y aura la possibilité d'effectuer des stages linguistiques dans un pays africain.

***Unité 2*** : l'auto-apprentissage : se fonde sur l'évaluation du travail personnel des étudiants .En effet, l'étudiant doit choisir, dès le début de l'année, deux supports didactiques, parmi, ceux proposés au cours du semestre, à savoir : film documentaire, rendu de terrain, cycle de conférences, tables rondes, Workshops. La validation de ce module sera confiée à l'enseignant/ animateur responsable de la matière pédagogique présentée. Le responsable du semestre aura un rôle informatif et médiateur et orientera les étudiants sur les programmes et les activités scientifiques du semestre.

#### **1.2.2. Quatrième semestre :**

Réalisation du mémoire de fin d'études